

HAN

D



CAP



DIVERSITÉ ET INCLUSION À TÉLÉCOM PARIS

Télécom Paris s'engage activement en faveur de l'inclusion et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. De nombreux aménagements spécifiques sont proposés aux élèves, personnels et intervenants. Nos locaux sont également adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Notre objectif ? Proposer les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement grâce à des actions concrètes et des initiatives en matière de formation, de recherche et d'innovation.

LES AMÉNAGEMENTS

DANS LE BÂTIMENT

Notre récent bâtiment, finalisé fin 2019, respecte toutes les réglementations relatives à l'accueil des personnes à mobilité réduite. La totalité des locaux est accessible aux personnes en situation de handicap.

Dans les salles de travaux pratiques, cours et amphithéâtres, des places sont réservées et les pupitres sont prévus pour être utilisés par une personne en fauteuil.

Des places de parking sont par ailleurs réservées aux personnes en situation de handicap.

POUR VOUS LOGER

Des logements aménagés sont disponibles à proximité immédiate de notre bâtiment.

POUR VOUS RESTAURER

Un restaurant et une cafétéria sont

accessibles aux personnes en situation de handicap dans notre bâtiment.

DANS LES TRANSPORTS

Le service PAM mobilités IDF est un service public de transport à la demande, spécialisé et collectif pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. Inscription sur leur site :



PAM

Le covoiturage peut être également une solution. L'Institut Mines-Télécom recommande les plateformes Karos et BlaBlaCar Daily. Informations d'accessibilité sur les réseaux généraux de transport :



ÎDF Mobilités



RATP

L'école est signataire de la Charte Conférence des grandes écoles / Handicap de la Conférence des Grandes Écoles et des actions sont mises en place afin que chacun se sente inclus.

Des services de santé adaptés

Quatre psychologues sont présents sur le campus, deux pour les étudiants, un pour le personnel, un pour les doctorants. Les consultations sont gratuites et confidentielles. Les rendez-vous se font par mail pour tous et/ou sur Doctolib pour les élèves.

Un ensemble des professionnels de santé est accessible sur le plateau de Saclay : médecin généraliste, kinésithérapeute, sage-femme, infirmière, sophrologie et addictologie.

TÉLÉCOM PARIS SENSIBILISE EN INTERNE AUTOUR DU HANDICAP

- Avec notre association partenaire **Fedeeh** accompagnée de **Strating Block**,
- En partenariat avec l'association **d'Aide aux NeuroAtypiques (Aanat)**,
- Via un travail permanent avec les équipes de **THtransition**,
- Des séances de **sensibilisation en réalité virtuelle** sur le handicap invisible et la diversité,
- À travers l'organisation d'actions lors de la **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées** (dont l'opération **Duoday**),
- Présence de **100% handinamique** lors du Midi de l'engagement étudiant.
- Par la participation à l'événement annuel du **Groupe dédié au handicap**

JE SUIS ÉLÈVE

EN SITUATION DE HANDICAP TEMPORAIRE OU PERMANENT

Les élèves en situation de handicap, quel que soit le type de handicap : moteur, sensoriel, cognitif, psychique, invalidant, peuvent bénéficier d'aménagement de scolarité.

AMÉNAGEMENTS DE SCOLARITÉ ET/OU D'EXAMENS

PÉDAGOGIQUE

Prise de notes, adaptation de supports, transcription braille, majoration ou minoration du temps, etc.

MATÉRIEL

Logiciels spécifiques, prêt d'ordinateur, salle isolée pour les examens, casque antibruit, etc.)

HUMAIN

Tutorat, secrétariat d'examen, assistance en cours, etc.

SPÉCIFIQUE POUR LA VIE ÉTUDIANTE

Locaux, accès au parking, logement adapté, etc.



RÉFÉRENTES HANDICAP



Sabrina BENHENNI

Référente handicap pour les élèves

☎ 01 75 31 41 07 - 📍 2C43

✉ accompagnement-handicap@telecom-paris.fr

JE SUIS PERSONNEL EN SITUATION DE HANDICAP TEMPORAIRE OU PERMANENT

LES AIDES EXISTANTES

• Indemnisation compensatrice du handicap

Elle concerne les agents de l'Institut Mines-Télécom bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé.
L'indemnité est versée lors de l'obtention du statut de bénéficiaire ou lors du recrutement, puis tous les 3 ans sur présentation d'un justificatif.

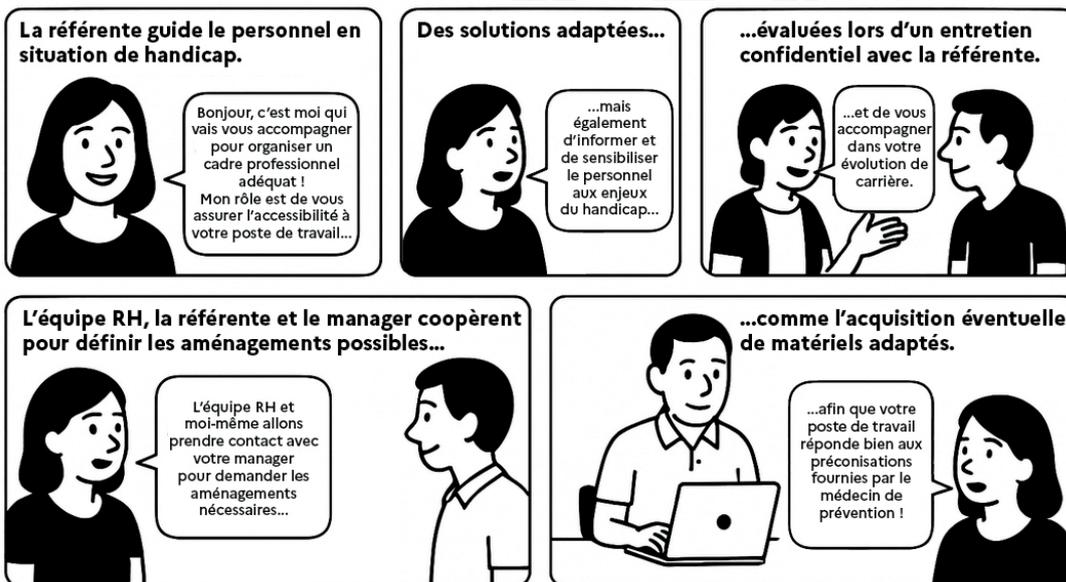
• Chèque emploi service universel (CESU)

Ces chèques s'adressent au personnel en situation de handicap bénéficiaires d'une obligation d'emploi (BOETH) ou d'une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH). La participation de Télécom Paris dépend de votre revenu fiscal de référence et de votre situation familiale.

i Contacter le service RH pour la mise en place de cette aide afin de transmettre vos justificatifs.



Plus d'informations sur le site web de Télécom Paris



Nazha ESSAKKAKI

Référente handicap pour le personnel

☎ 01 75 31 94 16 - 📍 5A406

✉ nazha.essakkaki@telecom-paris.fr